



# INSTITUT DE THÉOLOGIE RÉFORMÉE CHARISMATIQUE

## Normes académiques d'écriture et de typographie

Les normes d'écriture et de typographie sont un aspect essentiel dans la rédaction de tout travail académique. Chaque étudiant est tenu de les respecter dans le cadre de la composition de devoirs à rendre. Tout non-respect de ces normes pourra occasionner une perte de points dans la note finale de devoirs rendus.

Nous insistons sur la recherche d'une expression écrite correcte, qui corresponde aux meilleures normes en ce qui concerne un travail de niveau universitaire en langue française.

### 1. Expression écrite

#### 1.1. Règles générales

Nous attendons des devoirs écrits dans un langage respectant les règles générales de grammaire, d'orthographe et de syntaxe françaises. Voici certains ouvrages ou sites à consulter à cette fin :

- **Linguistique** : *Le Bon usage*, 16<sup>e</sup> édition [Maurice Grevisse et André Goosse], éd. De Boeck Supérieur. Autre ouvrage moins coûteux : *Grand dictionnaire des difficultés et pièges de la langue française* [Daniel Péchoin et Bernard Dauphin], éd. Larousse.
- **Conjugaison** : <http://leconjugueur.lefigaro.fr>
- **Orthographe** : <http://dictionnaire.lerobert.com>

#### 1.2. Spécificités du vocabulaire chrétien

Voici certains exemples de bonne forme pour des mots fréquents dans le vocabulaire de la théologie chrétienne :

- Évangile (avec majuscule) lorsqu'il s'agit du bon message du salut en Jésus.
- évangile (sans majuscule) lorsqu'il s'agit d'un des quatre livres de Matthieu, Marc, Luc et Jean (ou de tous les apocryphes) ; ainsi que lorsque l'on parle d'un faux-évangile (ex. : « l'évangile de prospérité »).
- Saint-Esprit (majuscule à chaque mot, avec un tiret entre les deux).
- Esprit saint (majuscule au premier mot mais pas au deuxième, pas de tiret).
- Église (majuscule) lorsqu'il s'agit de la réalité spirituelle du corps de Christ (qu'il soit local ou universel, contrairement à ce qu'on le pense souvent, par confusion avec les normes anglo-saxonnes).
- église (minuscule) lorsqu'il s'agit du bâtiment.
- jardin d'Éden (minuscule à « jardin », majuscule à « Éden »). *Nota* : lorsque l'on parle d'un endroit paradisiaque au sens figuré, on écrira « éden » (sans majuscule).
- dix commandements (sans majuscules). *Nota* : on écrit toutefois le Décalogue avec une majuscule.

### 1.3. Autres règles utiles

#### Chiffres et nombres

- 1.3.a. On écrit les siècles ainsi : 1<sup>er</sup> siècle, XVI<sup>e</sup> siècle, XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, etc. (le nombre est en chiffres romains, en petites majuscules, et le « er » ou « e » en exposant<sup>1</sup>). *Nota* : on peut écrire « siècle » en entier, ou simplement l'abréger avec « s. » au singulier ou « ss. » au pluriel.
- 1.3.b. On écrit en toutes lettres les chiffres entre 1 et 99, ainsi que les chiffres ronds supérieurs ou égaux à 100. On écrit en chiffres arabes les autres nombres. Au-delà de 999, mettre un espace insécable toutes les trois décimales (« 1 102 », « 12 970 », « 3 000 197 », etc<sup>2</sup>). Deux exceptions toutefois : les numéros de page (« p. 2170 ») ou l'année (« 1971 »).
- 1.3.c. On utilise les chiffres romains uniquement dans le cas de la numérotation de siècles ou de souverains (Charles III, Napoléon I<sup>er</sup>). Comme dans 1.3.a., le chiffre romain est écrit en petites majuscules (voir nbp. 1 pour le raccourci clavier).

#### Attention :

- Les noms de dizaines sont invariables (« trente versets », « cinquante hommes », etc.)
- En revanche, « vingt » et « cent » s'accordent (« quatre-vingts » ; « cinq cents »), *sauf* quand ils sont suivis d'un autre chiffre (« quatre-vingt-huit » ; « cinq cent un »).
- « Mille » est invariable (« deux mille ans »).
- En revanche « millier », « million » et « milliard » s'accordent (« deux milliers d'années »).
- On met un tiret entre les nombres lorsqu'ils sont inférieurs à 100 (« deux mille » ; « trente-deux » ; « deux mille quatre cent trente-deux »), sauf lorsque les chiffres sont reliés par le mot « et », qui remplace le tiret (« quarante et un » ; « deux mille quatre cent trente et un »).

#### Majuscules

En plus d'être employés en début de phrase ou au début des noms propres, on emploie la majuscule dans les cas suivants :

- 1.3.d. Les noms de périodes ou d'événements historiques (mais pas les adjectifs qui les qualifient).

Ainsi : « la **R**éforme radicale », « la **R**évolution française », « la **S**econde **G**uerre **m**ondiale ».

- 1.3.e. Les titres de noblesse et de politesse, lorsqu'ils sont utilisés pour s'adresser directement à quelqu'un, ou lorsque l'on fait référence à quelqu'un qui est unique dans son rôle.

Ainsi : « Ô **D**uc, quelle joie de vous rencontrer ! » ; « C'était une joie de rencontrer un **d**uc. » ; « C'était une joie de rencontrer le **D**uc de Chutney. » ; « Le **S**eigneur est avec nous. » ; « Le **P**résident de la République était en visite à Marseille. » ; « Un **p**résident de la République doit toujours savoir se montrer respectueux. »

---

<sup>1</sup> Raccourci clavier pour petites majuscules : *Ctrl* + *Maj* + *K* (*Comm* + *Maj* + *K* sur Mac). Raccourci clavier pour mettre en exposant : *Ctrl* + + (*Comm* + + sur Mac).

<sup>2</sup> Raccourci clavier pour espace insécable : *Option* + *Maj* + *Espace*.

1.3.f. Les noms de régimes politiques (mais pas les adjectifs qui les qualifient).

Ainsi : « La Commune » ; « La Cinquième République » ; « Le Troisième Reich nazi ».

1.3.g. En ce qui concerne les nationalités et les langues, voici le bon usage : lorsqu'il s'agit du nom du peuple, on emploie la majuscule (« les Français », « les Allemands », « les Gréco-romains »). Lorsqu'il s'agit d'un adjectif qualificatif, on emploie la minuscule (« les plages françaises », « l'industrie allemande », « la culture gréco-romaine »). Enfin, lorsqu'il s'agit de langues, on emploie la minuscule (« je parle français », « tu écris en allemand », « il apprend le grec »).

1.3.h. On utilise cependant la minuscule pour désigner les adeptes de diverses obédiences ou courants de pensée.

Ainsi : les chrétiens, les marxistes, les musulmans.

**Attention**, donc : on parle des « juifs » (minuscule) lorsque l'on parle de l'obédience religieuse juive ; mais on parle des « Juifs » (majuscule) lorsqu'il est question de l'appartenance ethnique. Idem pour « non-juifs » (obédience) et « non-Juifs » (ethnicité).

1.3.i. On utilise, de même, la minuscule pour désigner l'obédience ou courant de pensée lui-même.

Ainsi : le christianisme, le marxisme, l'islam.

**Attention :**

1.3.j. Les majuscules prennent désormais toujours l'accent.

Ainsi : « Église » et pas « Eglise » ; « Ève » et pas « Eve » ; « THÉOLOGIE » et pas « THEOLOGIE », etc.

Ceci tient également pour la préposition « À » (« À partir de ce moment, sa fille fut guérie. »)

## 2. Règles de typographie

### 2.1. Mise en page et police de caractère

Nous demandons que les devoirs respectent les normes suivantes. Nous fournissons des patrons pour Word, Pages, et Google Docs dans un Drive qui sera accessible depuis Classroom.

#### Page de garde

Voir l'exemple en fin de document, qui est reproduit sur le patron mentionné ci-dessus.

#### Marges

Haut : 2,5 cm

Bas : 2,5 cm

Gauche : 2,5 cm

Droite : 2,5 cm

## Police de caractère

### Trois options de polices :

- Times New Roman (11 pt)
- Arial (10 pt)
- Calibri (11 pt)

### Texte justifié.

### Interligne 1,5.

### Espacement des paragraphes : 6 pt ou 12 pt.

Pas de ligne seule (isolée du reste du paragraphe) en début ou en fin de page.

## Numéro de page

Toujours inclure des numéros de page en bas de chaque page du document, commençant avec la première page de la composition (excluant, donc, la page de garde<sup>3</sup>).

### 2.2. Notes de bas de page

Les notes de bas de page doivent être dans la même police de caractère que celle utilisée dans le reste du document, et doivent être 1 pt plus petit que dans le corps du texte.

### 2.3. Ponctuation

Voici les règles typographiques en ce qui concerne la ponctuation.

2.3.a. Règle générale : tout signe de ponctuation qui ne comporte qu'un seul élément n'est précédé d'aucun espace ([ . , / ' ]). En revanche, tout signe de ponctuation qui comporte plusieurs éléments est précédé d'un espace insécable ( ; : ? ! ). En général, ces espaces insécables se constituent automatiquement dans la majorité des logiciels de traitement de texte (Word, Pages, Open Office). Cependant, si ce n'est pas le cas, il peut être créé avec le raccourci de la nbp. 2 de ce document.

2.3.b. Pour ce qui est des tirets, lorsqu'il s'agit de mots composés, on met un tiret simple (« trente-deux »). En revanche, lorsqu'il s'agit d'un tiret utilisé pour ponctuer une phrase, on utilise un tiret demi-cadratin<sup>4</sup>. Celui-ci fait exception à la règle 2.3.a. et est précédé d'un espace insécable. Ainsi : (« Pierre – fidèle à lui-même – se retourna pour narguer Philippe »). *Nota* : l'usage de cette ponctuation doit être utilisée avec extrême parcimonie. Il s'agit d'un emprunt à la littérature anglo-saxonne, et est mieux exprimé, en français, par une virgule, un point-virgule ou encore des parenthèses, dépendant du contexte.

2.3.c. On utilisera les guillemets français : « ». À l'intérieur d'une citation courte, qui emploie ainsi déjà les guillemets français, on emploiera les guillemets allemands : " " (eux aussi font exception à la

---

<sup>3</sup> Le meilleur moyen de faire cela est d'inclure, à la fin de votre page de garde, un « saut de section ». Pour ceci, dans Word, aller dans « Insérer > Saut > Saut de section (page suivante) ».

<sup>4</sup> Raccourci clavier pour un tiret demi-cadratin : *Option + Maj + -*.

règle 2.3.a. puisqu'ils ne sont pas précédés d'un espace en fin de citation). Enfin, une citation au sein de cette deuxième citation prend une apostrophe en début et en fin de citation.

Ex. : « Jésus répondit : "Il est écrit : 'L'homme ne vivra pas de pain seulement, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.'" »

2.3.d. Lorsqu'un guillemet suit une apostrophe, ne pas mettre d'espace entre les deux

Ex. : l'« adoption ».

2.3.e. Lorsque l'on souhaite mettre une parenthèse à l'intérieur d'une parenthèse, utiliser les crochets.

Ex. : (Je voudrais bien [en théorie] mais ma situation m'en empêche).

## 2.4. Références bibliques

2.4.a. Lorsqu'une référence biblique est écrite dans le corps d'un texte, on écrit le nom du livre en entier. Idem pour les notes de bas de page.

2.4.b. Lorsqu'une référence biblique est écrite entre parenthèses, on écrit le nom du livre en abrégé (voir 2.5. pour les abréviations des livres bibliques).

2.4.c. On utilise un point entre le numéro d'un chapitre et le numéro d'un verset (et pas deux points : il s'agit-là d'une norme anglo-saxonne).

Ex. : Matthieu 16.5 et pas Matthieu 16:5

2.4.d. Pour séparer deux références l'une à la suite de l'autre, on utilise le point-virgule.

Ex. : Matthieu 16.5 ; Marc 1.6.

Ceci est également le cas entre des références au sein d'un même livre, mais issu de deux chapitres différents.

Ex. : Matthieu 17.5 ; 19.1.

2.4.e. En revanche, lorsqu'il s'agit de deux versets différents au sein d'un même chapitre, les références sont séparées par une virgule.

Ainsi : Matthieu 12.5, 11, 18.

2.5.f. Lorsque la référence constitue plusieurs versets successifs, mettre un tiret simple.

Ainsi : Matthieu 2.5-11.

2.5.g. Lorsque la référence constitue des versets successifs issus de différents chapitres, mettre un tiret semi-cadratin (voir note 3 de ce document).

Ainsi : Matthieu 2.5–3.3 ; Marc 4–6.

Ainsi, pour récapituler :

Matthieu 2.5, 6-11 ; 3.4–5.1 ; Marc 1.3 ; Romains 12–13.

2.5.h. On essaie toujours d'éviter d'aller à la ligne au milieu d'une même référence biblique. Pour ceci, assurez-vous d'utiliser un espace insécable (voir nbp. 2) entre le nom du livre et le numéro du chapitre, ainsi qu'un tiret insécable le cas échéant<sup>5</sup>.

2.5.i. Lorsque plusieurs références bibliques sont citées ensemble, on nomme en général les références dans l'ordre canonique, sauf lorsque l'on souhaite mettre l'accent sur l'une d'entre elles.

Ex. : (Ex 3.1 ; 1 Ch 16.12 ; Né 1.1 ; Ap 3.16) ou (Ro 8.1, cf. Mt 3.2 ; 1 Th 1.8 ; 2 Ti 3.8).

2.5.i. Lorsque l'on cite un verset biblique, on inclura la version employée après la référence, entre parenthèses (voir 2.5 pour la liste d'abréviations des versions bibliques majeures).

Ex. : (Jn 1.8 BDS) ; (Pr 17.19 LSG) ; (Ap 10.5 TOB).

## 2.5. Abréviations

### Livres bibliques

Nous employons les abréviations de la version NEG79. *Nota* : celles-ci ne prennent pas de point à la fin.

Ge	Ex	Lé	No	De	Jos	Jg	Ru	1 S	2 S
1 R	2 R	1 Ch	2 Ch	Esd	Né	Est	Job	Ps	Pr
Ec	Ca	És	Jr	La	Éz	Da	Os	Joë	Am
Ab	Jon	Mi	Na	Ha	So	Ag	Za	Ma	
Mt	Mc	Lu	Jn	Ac	Ro	1 Co	2 Co	Ga	Ép
Ph	Col	1 Th	2 Th	1 Ti	2 Ti	Tit	Phm	Hé	Ja
1 Pi	2 Pi	1 Jn	2 Jn	3 Jn	Jud	Ap			

### Versions de la Bible

BDS	Bible du Semeur	NEG79	Nouvelle Édition de Genève 1979
BEX	Bible Expliquée	NFC	Nouvelle français courant
BFC	Bible en français courant	NVS78	Nouvelle Segond révisée (Colombe)
FMAR	Martin 1744	OST	Ostervald
FRDBY	Bible Darby en français	PDV	Parole de Vie
LSG	Segond 1910	S21	Bible Segond 21
NBS	Nouvelle Bible Segond	TOB	Traduction Œcuménique de la Bible

### Abréviations des nombres ordinaux

- premier(s), première(s)	1 <sup>er</sup> , 1 <sup>ers</sup> , 1 <sup>re</sup> , 1 <sup>res</sup>
- deuxième(s)	2 <sup>e</sup> , 2 <sup>es</sup>

<sup>5</sup> Raccourci clavier pour le tiret insécable : *Option + Maj + -* .

- troisième(s), quatrième(s), etc.                    3<sup>e</sup>, 3<sup>es</sup>, 4<sup>e</sup>, 4<sup>es</sup>  
 - primo, secundo, tertio                                1<sup>o</sup>, 2<sup>o</sup>, 3<sup>o</sup>

### Autres abréviations courantes acceptées

Ancien Testament	AT (ou A.T.)	manuscrit, manuscrit(s)	ms., mss.
après Jésus-Christ	ap. J.-C.	maximal, maximum	max.
avant Jésus-Christ	av. J.-C.	madame, mesdames	M <sup>me</sup> , M <sup>mes</sup>
c'est-à-dire	c.-à.-d.	mademoiselle	M <sup>lle</sup>
chapitre, chapitres	ch., chh.	manuscrit, manuscrits	ms., mss.
ci-dessous	<i>infra</i>	monsieur, messieurs	M., MM.
ci-dessus	<i>supra</i>	mètre(s)	m
confer	cf.	millimètre(s)	mm
édition	éd.	Nouveau Testament	NT (ou N.T.)
environ	env.	note	n.
<i>et cetera</i>	etc.	note de bas de page	nbp.
exemple	ex.	<i>nota bene</i>	<i>nb</i>
gramme(s)	g	numéro, numéros	n <sup>o</sup> , n <sup>os</sup>
grec	gr.	page, pages	p., pp.
habitants	hab.	paragraphe	§
hébreu	heb.	par exemple	p. ex.
<i>ibidem</i> (au même endroit)	<i>ibid.</i>	seconde(s)	s
inférieur	inf.	Septante	LXX
Jésus-Christ	J.-C.	suivant, suivants	s., ss.
kilogramme(s)	kg	Texte massorétique	TM
kilomètre(s)	km	verset, versets	v., vv.
litre(s)	l	voir aussi	v. aussi
littéralement	litt.	volume	vol.

## 3. Normes académiques

### 3.1. Citations

**Important** : Il est absolument capital d'apprendre à bien citer ses sources. Parmi toutes les règles de ce document, celles qui concernent la citation de ses sources sont les plus importantes. En effet, les autres règles sont des questions de compétence ou d'excellence ; en revanche, pour la citation des sources, c'est d'intégrité et d'honnêteté intellectuelle qu'il est question. Un devoir (ou même un livre) pourrait être invalidé en entier s'il contient des idées puisées autre part qui ne sont pas correctement citées. Ne pas citer ses sources est du plagiat. Nous ne pourrions tolérer ceci, même s'il s'agit d'un accident ou d'une erreur « innocente ». De même qu'un homicide involontaire est puni par la loi, le plagiat involontaire est puni dans la sphère académique.

- 3.1.a. Lorsque l'on cite, il est impératif de citer très exactement le texte original. Ceci implique de respecter la ponctuation (une exception à cette règle peut être faite pour respecter la bonne forme française

pour les références de passages bibliques [« 1 Co 1.8 » plutôt que « 1 Cor. 1:8 » par ex.] Il convient également de respecter parfaitement la grasse employée (caractères en gras, en lettres italiques, etc.)

3.1.b. Si l'on souhaite mettre l'accent sur une partie de la citation, il convient de mettre la section voulue en lettres italiques. Il est impératif, ensuite, de mettre dans la nbp. la mention suivante : « Italiques pour souligner. »

3.1.c. Lorsque l'on cite, mot pour mot, une phrase ou un ensemble court de phrases (la citation fait moins de trois lignes), on met la citation entre guillemets (voir 2.3.c. pour la bonne forme des guillemets).  
Ex. :

Comme le dit Paul : « Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ » (Ro 8.1 NEG79). Nous pouvons ainsi « nous [approcher] avec assurance du trône de la grâce » (Hé 4.16 S21).

3.1.d. Lorsque la citation est plus longue que trois lignes, on cite en ouvrant un nouveau paragraphe, dans lequel on emploie des marges plus grandes de part et d'autre, et où l'on emploie un interligne plus petit (1 ou 1,15). Dans ces citations longues, nul besoin d'employer des guillemets en début et en fin de citation. Ex. :

J'admire avec quelle hardiesse ces personnes entreprennent de parler de Dieu. En adressant leurs discours aux impies, leur premier chapitre est de prouver la Divinité par les ouvrages de la nature. Je ne m'étonnerais pas de leur entreprise s'ils adressaient leurs discours aux fidèles, car il est certain [*que ceux*] qui ont la foi vive dedans le cœur voient incontinent que tout ce qui est n'est autre chose que l'ouvrage du Dieu qu'ils adorent<sup>6</sup>.

3.1.e. Lorsque l'on tire une idée de l'ouvrage d'un autre, même sans le citer mot-à-mot, il est nécessaire d'y faire référence en note de bas de page. Ici, on n'inclut pas de guillemets, mais on inclut en nbp. les mêmes informations que dans le cas d'une citation (voir 3.1.d). On appelle cela une citation indirecte.

3.1.f. Voici les éléments à inclure dans la nbp. (v. ex. de la nbp. 6) :

1° Prénom et nom de l'auteur,

2° nom de l'ouvrage (en italiques),

3° toute autre information relative au titre de l'ouvrage ou à son auteur (sous-titre du livre, nom du traducteur ou d'un éventuel éditeur, etc.),

4° ville d'édition du livre,

5° maison d'édition,

6° année de parution,

7° toute autre information concernant l'édition (numéro de l'édition, etc.),

8° le numéro de page de la citation ou référence (si l'on souhaite référer le livre entier, citer le nombre de pages du livre plutôt que le numéro de page).

---

<sup>6</sup> Blaise Pascal, *Pensées*, texte établi par Léon Brunschvicg, 1897, Paris, Garnier-Flammarion, 1976, p. 121.



3.1.g. Dans le cadre d'une bibliographie, les normes sont les mêmes, mais ici le prénom et le nom sont inversés (nom en premier, prénom ensuite), le nom est référencé en petites majuscules, avant le prénom, qui n'est indiqué que par sa première lettre. Ex. :

PASCAL, B.

3.1.h. S'il s'agit de la citation d'un article dans une revue ou dans un livre qui compile plusieurs articles, voici ce qu'il convient de mettre : 1° identique à ci-dessus, 2° indiquer le nom de l'article, entre guillemets plutôt qu'en lettres italiques, suivi de la mention « dans », suivi du nom du/des éditeur(s), suivi de la mention « éd. » (ou « éds. » le cas échéant). Le reste est identique à ci-dessus. Ex. :

Gordon McConville, « Jeremiah », dans D.A. Carson, R.T. France, J.A. Motyer et G.J. Wenham éds., *New Bible Commentary*, Leicester, IVP, 1994, 4<sup>e</sup> éd., p. 699.

3.1.i. Si une faute de frappe ou de grammaire existe dans l'ouvrage que l'on cite, il est impératif de la reproduire telle quelle. On peut mettre à la suite de celle-ci la mention *sic* entre crochets (ceci signifie « ainsi » en latin), pour indiquer au lecteur que la faute existe bien dans l'original et qu'il ne s'agit pas d'une erreur de votre part.

3.1.j. Pour les citations de textes écrits dans d'autres langues originales, il convient d'indiquer, dans la nbp., la mention suivante : « Traduction personnelle. » Cette mention doit apparaître après le point final de la référence de l'ouvrage. Ex. :

Alastair J. Roberts et Andrew Wilson, *Echoes of Exodus: Tracing Themes of Redemption Through Scripture*, Wheaton, Crossway, 2018, p. 75. Traduction personnelle.

3.1.k. En ce qui concerne les majuscules des titres des livres, la norme est la suivante :

- **En français**, il convient de mettre la majuscule au premier mot du titre du livre, ainsi qu'à chaque mot qui prendrait la majuscule en temps normal. En sus, si le premier mot du titre est un article (défini ou indéfini), il convient de mettre une majuscule au deuxième mot du titre également. Ainsi :

Boris Vian, *L'Écume des jours*, Paris, Pauvert, 1987, 23<sup>e</sup> éd., 215 p.

Alfred Kuen, *Encyclopédie des difficultés bibliques*, vol. 6, St.-Légier, Éditions Emmaüs, 2003, 720 p.

Rémi Gomez, *La Divinité du Christ face à l'islam*, Marpent, BLF Éditions, 2020, 384 p.

- **Les ouvrages anglais** suivent des règles plus complexes. On met l'accent en début de phrase. On met également l'accent à tout mot qui n'est pas une conjonction ou un article. Ainsi :

D.A. Carson, *Sermon on the Mount: An Exposition of Matthew 5–7*, Carlisle, Spring Harvest Publishing Division et Paternoster Lifestyle, 2001, 3<sup>e</sup> éd., 170 p.

Dallas Willard, *The Divine Conspiracy: Rediscovering Our Hidden Life in God*, New York, Harper Collins Publishing, 1998, 428 p.

On veillera à relire attentivement ses devoirs de façon générale. Cependant, on redoublera d'effort dans la relecture des citations pour s'assurer de citer à la lettre près, à la ponctuation près et à la faute de frappe près, les textes que nous citons.

Voici, en outre, quelques règles de bonne forme concernant les citations.

- 3.1.j. Si l'on cite une phrase entière, qui comporte donc une majuscule en début de phrase, on garde la majuscule dans la citation, même lorsqu'il s'agit d'une citation qui s'insère naturellement dans la phrase. Ex. :

Paul commence sa phrase par les mots « En effet » (Ro 1.16 S21).

- 3.1.k. Si l'on cite un bout de phrase qui ne comporte pas le début de la phrase, et n'inclut donc pas la majuscule, on cite le bout de phrase sans y inclure de majuscule. Ex. :

Paul nous dit qu'« aucune condamnation » ne menace désormais le croyant (Ro 8.1 S21).

Cependant, si ce bout de phrase est cité sans être inclus dans une phrase de votre part, et qu'elle débute ainsi une phrase dans votre travail, on inclut une majuscule de début de phrase, même si celle-ci n'existe pas dans le texte original. Ex. :

« Aucune condamnation » ne menace désormais le croyant, selon Romains 8.1 (S21).

- 3.1.l. Si notre citation se termine par un point et que l'on souhaite également finir sa phrase, on inclut ce point à l'intérieur des guillemets. Ex. :

Pascal dit que la recherche de la connaissance scientifique de toute chose, chez les humanistes, est issue d'une « présomption aussi infinie que leur objet<sup>7</sup>. »

Si la citation se termine au milieu d'une phrase (et n'inclut donc pas de point), mais que l'on souhaite finir une phrase, on inclut un point final *après* les guillemets. Ex. :

En effet, selon Pascal, « on ne peut former ce dessein sans une présomption ou sans une capacité infinie<sup>8</sup>. »

- 3.1.m. Dans le cas d'une citation biblique, comme il est de mise de citer la référence entre parenthèses directement après la citation, le point final n'est jamais inclus à l'intérieur des guillemets, mais est toujours placé après la parenthèse fermante. Ex. :

« Voyant la foule, Jésus monta sur la montagne ; et, après qu'il se fut assis, ses disciples s'approchèrent de lui » (Mt 5.1 LSG).

- 3.1.n. Si l'on souhaite modifier le phrasé d'une citation pour lui permettre de mieux s'insérer dans une phrase, il est impératif de mettre les mots modifiés entre crochets. Ex. :

« Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour [nous qui sommes] en Jésus-Christ » (Ro 8.1 NEG79).

---

<sup>7</sup> *Ibid*, p. 66.

<sup>8</sup> *Ibid*, p. 66.

3.1.o. Le numéro qui renvoie à la note de bas de page est placée *avant* toute marque de ponctuation en fin de citation (même si celles-ci se trouvent dans la citation originale : points de suspension, parenthèse fermante, etc.)

### **3.2. Rigueur et précision**

Il est essentiel, en plus de l'attention minutieuse accordée à bien citer ses sources, de veiller à la rigueur et l'exactitude de ses propos. On n'avancera pas d'idées avec certitude sans pouvoir les justifier avec un argumentaire nourri de logique et de références à des experts dans les domaines abordés.

**Institut de Théologie Réformée Charismatique**

#Nom du cours

Année #####-##

Semestre #

**Citer l'énoncé du devoir**

Prénom Nom